

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural Réunion du 20 février 2020

Membres de la CLDR :

- Présents : 20 personnes : Nicolas BLERET, Raymond BOROWIAK, Séverine BOUCHAT, Fernand BROCAL, Christine COLLIGNON, Albert DEFRANCE, Michel DEHAUT, Hélène FASTRÉ, Anne-Sophie GHISSE, Didier GOETHALS, Cécile L'HOIR, Vincent MARQUET, Patrick MISSAIRE, Céline OTJACQUES, Jocelyne PLESSERIA, Gilbert RIGA, Jean THONNART, Magali VAN DE PUT, Nathalie VANHAMME, Francois WAUTELET.
- Excusés : 12 personnes : Fabrice ALDEGHI, Cédric AMETOENYENOU, Aline DEVILLERS, Kathy LUTS, Marie MANGUETTE, Thomas OST, Danielle PAWLINA, Jean-François RAVONE, Pierre ROSOUX, Xavier SERVAIS, Valérie STAFFE, Philippe WANET.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du Jour

1. Rapport annuel : bilan de l'année 2019 et programmation des 3 prochaines années
2. Etat d'avancement des projets encours
3. Information sur le budget participatif et désignation du membre représentant pour la CLDR
4. Divers

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion (28/11/2019)

1. Rapport annuel

Obligation pour toutes les communes qui ont un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon. Ce rapport est à envoyer à l'administration régionale pour fin mars de chaque année. Il doit être voté au Conseil communal sur base d'une proposition faite en CLDR (objectif de la réunion de ce jour). C'est l'occasion d'évaluer le travail réalisé et d'organiser le travail pour les années à venir.

Le rapport comprend 5 parties. Il est distribué à chacun, c'est l'occasion de le parcourir ensemble et de mettre en parallèle les avancées sur les projets en cours.

Projet 1.1. GT sablière

Cécile Charlier fait un retour des travaux de restauration sur le site : abattage, etrepape. PCDN sera présent pour le creusement de la mare. Les clôtures doivent être encore posées. Les

moutons arrivent mi-avril. Le PCDN fait constater que la présence de chevreuil à augmenter sur le site depuis l'éclaircissement.

Projet 1.2. Maison rurale de l'entité GT Commission agri-rurale

Retour de la rencontre des utilisateurs et de la visite des salles polyvalentes en Hesbaye.

Projet 1.8 et 2.13 Pôle Villers@ work

Le Bourgmestre informe l'assemblée des opportunités actuelles pour le développement du projet. Des rencontres ont eu lieu avec la couveuse d'entreprise Créajob intéressée par le site pour y développer ses activités. Des contacts ont également été pris avec la SPI+ et l'UVCW pour se renseigner sur les montage financier possible en partenariat public privé.

Projet 1.3 Création Réseaux mode doux

Le tracé pour le réseau cyclable étant réalisé, proposition de démarrer les premiers groupes de travail pour le réseau piéton pour le printemps.

Projet 3.5. Commission agri-rurale

Retour de la rencontre avec les agriculteurs du 21 janvier qui fut une réussite, belle participation de agriculteurs villersois.

Prochaines étapes : appel à candidature pour la commission et premier action au Villers Day : stand d'information sur l'agriculture.

L'ensemble du rapport annuel est joint en annexe.

2. Présentation du projet de budget participatif par Hélène Fastré

La Commune est en train de créer une nouvelle commission du Budget Participatif. En effet, cette année le Collège communal à décider de placer 50 000€ au budget pour ce nouveau projet.

C'est quoi le budget participatif? : C'est un projet qui va permettre aux citoyens Villersois d'allouer un montant du budget communal à des petits projets novateurs de proximité. (Des nichoirs dans les rues, des fontaines à eau près des commerces, des bancs dans les rues de village...)

Cette nouvelle commission aura pour tâche de créer le règlement du budget participatif. (Qui sera membre du jury? / Comment rentrer un projet?/Quels sont les critères de sélection?/ Montant maximum par projet? /Les deadlines?/ La communication?...). Elle sera animée par la Fondation rurale de Wallonie qui accompagne la Commune dans ce processus participatif.

Il a été décidé, par le conseil communal, que cette commission serait composée de 5 membres du conseil communal et un membre de chaque commission consultative déjà en place sur la commune : Commission locale de développement rural (CLDR), Commission Nature (PCDN), Commission d'Aménagement du territoire (CCATm), Commission des aînés (CCCA) et Commission de l'Accueil (CCA).

4 membres se montrent intéressés : Nathalie Vanhamme, Céline Otjacques, Patrick Missaire et Vincent Marquet. La FRW propose un pierre papier ciseau pour désigner le représentant : le gagnant est Patrick Missaire.

3. Suites

Bewapp : le PCDN nettoiera le parc Gragnage le samedi 28mars à 10h00.
La réunion se clôture à 21h30.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandenberg
(Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandenberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be*